



# MUTIGNEY (39)



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome IV (1854)**

*Mustigné, Moutigney, Mutigny,*

Village de l'arrondissement de Dole, canton de Montmirey-le-Château ; distribution de poste de Thervay ; perception de Dammartin ; succursale ; à 6 km de Montmirey-le-Château, 25 de Dole et 77 de Lons-le-Saunier.

Altitude : 194<sup>m</sup>.

La commune de Chasse y a été réunie à celle de Mutigny le 22 octobre 1823.

Le territoire est limité au nord par la rivière de l'Ognon qui le sépare de Pesmes, au sud par Dammartin et Marpain, à l'est par Pesmes et Marpain, à l'ouest par Cléry et Perrigny (Côte-d'Or), Dammartin et Champagny. La ferme de la Mare fait partie de la commune.

Il est traversé par les routes départementales n<sup>os</sup> 11, de Besançon à Dijon, et 12, de Vesoul à Auxonne ; par les chemins vicinaux tirant à Pesmes, à Champagny et à Cléry ; par la rivière de l'Ognon, le bief de la fontaine de la Platière et le ruisseau de la fontaine de Patouse.

Le village de Mutigny est situé au fond d'une vallée qui est perpendiculaire à la rive gauche de l'Ognon. Les maisons sont généralement disposées par groupes, mal bâties, construites en pierre et couvertes moitié en chaume et moitié en tuiles.

Population : en 1790, de Mutigny, 230 habitants ; de Chassey, 168 ; population réunie en 1846, 500 ; en 1851, 514, dont 271 hommes et 243 femmes ; population spécifique par km carré, 122 maisons, savoir : à Mutigny, 83 ; à Chassey, 38, et à la Mare, 1 ; 139 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1793 ; ceux antérieurs sont à Dammartin pour Mutigny, et à Pesmes pour Chassey.

Vocable : Assomption de Notre-Dame. Paroisse de Dammartin.

Série communale à la mairie. La série du Greffe, déposée aux Archives Départementales, a reçu les cotes 3 E 5647 à 5655, 3 E 3821, 3 E 8568, 3 E 9370 à 9372 et 3 E 13581. Tables décennales : 3 E 1253 à 1261.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 779 et 780, 5 Mi 1265, 2 Mi 118, 2 Mi 2134 et 2135, 5 Mi 13 et 14 et 5 Mi 1184.

Cadastré : exécuté en 1824 : surface territoriale 789<sup>h</sup> ; surface imposable 762<sup>h</sup>, savoir : 569 en terres labourables, 115 en prés, 44 en vignes, 21 en pâtures et le surplus en cultures diverses ; d'un revenu cadastral de 24.240 fr. ; contributions directes en principal 2.552 fr.



Le sol, très ondulé et d'une fertilité moyenne, produit du blé, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du méteil de seigle et de blé, du maïs, des légumes secs, des betteraves, des carottes fourragères, des pommes de terre, du chanvre, des fourrages artificiels, beaucoup de foin, des vins rouges et blancs de médiocre qualité, un peu de navette et de colza. On exporte le quart des céréales et le dixième des vins. Le revenu réel des propriétés est de 2 fr. 30 pour 0/0.

On élève dans la commune quelques chevaux, des bêtes à cornes, des porcs, des moutons, des chèvres et des volailles.

On trouve sur le territoire du minerai de fer en grains, de mauvaises sablières et de mauvaise pierre à bâtir, d'une extraction difficile.

Les habitants fréquentent les marchés de Pesmes, de Dole et d'Auxonne. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture, le transport et l'exploitation du minerai de fer.

Les patentables sont : 2 sabotiers, 1 charron, 1 scieur de long, 1 horloger, 1 aubergiste, 2 fabricants d'outils aratoires et 1 marchand épicier. Il y a un battoir à manège.

Dans un climat qui porte le nom de *Creux du Moulin*, où passait la rivière de l'Ognon et dont l'ancien lit est appelé *Riviérote*, existait, à une époque très reculée, un moulin qui fut brûlé en 1477 par les Français.

Biens communaux : une église, un cimetière à l'entour ; un presbytère, construit en 1827, contigu au cimetière ; une maison commune, bâtie en 1839 et agrandie en 1847, qui a coûté 21.000 fr. ; elle renferme le logement de l'instituteur, celui d'une institutrice religieuse de l'ordre de Marie, dont la maison principale est à Châtel (Jura) ; la salle d'étude des garçons, fréquentée en hiver par 48 élèves, et celle des filles, par 49 élèves ; une chapelle à Chassey ; une maison d'école au même lieu, construite en 1831 : elle renferme le logement d'un sous-maître et une salle d'étude, fréquentée en hiver par 25 garçons et 10 filles ; quatre fontaines, trois lavoirs et trois abreuvoirs à Mutigney ; deux puits communaux et une fontaine dite de Saint-Michel, à Chassey ; une pompe à incendie manœuvrée par une compagnie de 26 pompiers, et 4<sup>h</sup> 47<sup>a</sup> de prés, terres, vignes, friches et parcours ; d'un revenu cadastral de 53 fr. ; le hameau de Chassey a 35<sup>h</sup> 65<sup>a</sup> de prés, mares et pâtures, d'un revenu cadastral de 1.045 fr.

Bois communaux : 185<sup>h</sup> 81<sup>a</sup> ; coupe annuelle 5<sup>h</sup> 18<sup>a</sup>.

Budget : recettes ordinaires 4.750 fr. ; dépenses ordinaires 4.597 fr.

## NOTICE HISTORIQUE

C'est à tort, selon nous, que plusieurs savants ont cru reconnaître dans les ruines de Dammartin, Mutigney et Chassey, l'antique *Dittatium*, placé par le géographe Ptolémée sur la route de Chalon-sur-Saône à Besançon. Nous croyons avoir démontré, dans notre article sur *Lavans*, que l'emplacement de cette cité ne pouvait être fixé ailleurs qu'à Dole. Une grande voie romaine traversait, il est vrai, le territoire de Mutigney, dans le lieu dit *sur le Chemin Ferré*, mais elle se dirigeait de Besançon à Pontailler pour se continuer sur Dijon et Alise. Il n'a été trouvé jusqu'à présent aucune trace d'habitation sur ses bords. On a reconnu seulement la place qu'y occupait une borne milliaire, dans l'endroit appelé à la *Pierre*.

Pour rencontrer des tuileaux à rebords et des antiquités romaines, il faut aller jusqu'aux environs de Dammartin. MM. E. Clerc et D. Monnier parlent d'un second chemin perpendiculaire au précédent, qui, sous le nom de *Chemin des Fées*, aurait relié Tavaux ou Dole à Gray par Dammartin et Mutigney. Nous attendrons, pour nous prononcer sur cette ligne, d'avoir acquis des données certaines sur sa direction, le pavé n'en étant plus visible. La dénomination de *Fau-Sainte* semblerait indiquer l'existence en cet endroit

d'une enceinte druidique ou sacrée. Les noms de Mutigney et de Chassey se rencontrent dans les premières chartes de fondation de l'abbaye d'Accey, au XII<sup>e</sup> siècle.



Seigneurie de Mutigney : Mutigney formait une seigneurie en moyenne et basse justice et dépendait, pour la haute justice, de la baronie de Pesmes. Il y avait un signe patibulaire dans la contrée dite *aux Fourches*. Les sujets étaient mainmortables. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le territoire entier appartenait aux seigneurs qui le faisaient exploiter par leurs fermiers. Il n'y avait pas de bois. La forêt de Champagney, de 1.080 hectares, appartenait pour une moitié aux habitants de cette dernière commune ; de l'autre moitié, Mutigney avait les deux tiers et Dammartin le tiers.

Seigneurs : La seigneurie de Mutigney appartient pendant plusieurs siècles à l'illustre famille de Vaudrey. *Guillaume*, second des fils de Jacques de Vaudrey, fut la tige d'une branche dite de *Mutigney*. Il fut lieutenant au gouvernement de Milan. De son mariage avec N. de Saluces, naquit *Herman* de Vaudrey, qui bâtit, en 1450, le château de Mutigney. Herman de Vaudrey s'allia à Antoinette de Vaudrey, sa cousine, et en eut un fils du nom de *Louis*. Il eut en outre un fils naturel appelé le *bâtard de Vaudrey*, sieur de Mutigney, l'un des gentilshommes de Franche-Comté les plus dévoués à la cause de l'archiduc Maximilien. Chargé par ce souverain d'arrêter Guy de Rochefort, qui avait voué ses services à Louis XI, il eut l'audace d'aller surprendre ce grand seigneur jusque dans le château de Rouvres, près de Dijon, et l'amena prisonnier au château de Vauffrey, appartenant au sire de Montjoye, au mois d'octobre 1496.

*Louis* de Vaudrey, surnommé le Beau, bailli d'Aval de 1498 à 1512, fut capitaine des gardes de l'empereur Maximilien et des archers du corps de Philippe-le-Beau, qu'il suivit en Espagne en 1506.

*Maximilien* de Vaudrey, son fils, bailli d'Aval en 1516, vendit la seigneurie de Mutigney, vers l'an 1530, à Étienne le Moine, conseiller au parlement de Dole.

*Étienne le Moine* laissa moitié de cette terre à *Jeanne le Moine*, sa fille, épouse de Catherin Mayrot, de Pesmes, et l'autre moitié à Jean le Moine, son fils, docteur ès-droits, trésorier des chartes de Grimont en 1534, avocat général et ensuite conseiller au parlement de Dole. Charles-Quint anoblit Catherin Mayrot, ainsi que sa postérité, le 16 mai 1544, et lui donna pour armoiries un écu de gueules à une fasce ondée d'argent. Catherin Mayrot laissa pour héritiers *Guyon* Mayrot, professeur à l'université de Dole et ensuite conseiller au parlement, mort sans postérité ; *Jean* et *Pierre* Mayrot.

Par un partage fait le 28 juin 1587, Jean eut moitié de la terre de Mutigney, et Pierre eut la seigneurie de Valay.

*Jean* Mayrot épousa, le 30 janvier 1573, Anne, fille de Guillaume David, seigneur de Champagnolot, et en eut, entre autres enfants, François Mayrot, en faveur duquel il testa le 10 juillet 1611.

*François* Mayrot, magistrat d'une profonde érudition, fut nommé procureur général en 1622 et conseiller au parlement en 1627. Il avait épousé, au château de Mutigney, le 27 août 1606, Jeanne de Brun, qui le rendit père de Claude-François, et testa le 4 mars 1631.

*Claude-François* Mayrot, seigneur de Mutigney en partie et conseiller au parlement, se maria, le 17 juin 1634, avec Jeanne, fille de Claude-Antoine Buzon, seigneur de Fontain et de Champdivers, et en eut Antoine Mayrot, en faveur duquel il testa le 18 mai 1647.

*Antoine* Mayrot, écuyer, conseiller au parlement de Besançon, contracta alliance, le 23 août 1665, avec Thérèse Bereur de Malans, et en eut Antoine-François, seigneur de Mutigney.

*Antoine-François* Mayrot, écuyer, conseiller au parlement, se maria, le 20 décembre 1706, avec Madeleine-Rosalie Buzon de Champdivers, et en eut plusieurs enfants.

*Jacques-Philippe* Mayrot, l'un d'eux, né le 6 mai 1710, chanoine et grand-archidiacre de l'église métropolitaine de Besançon, et prieur de Saint-Désiré de Lons-le-Saunier, eut la seigneurie de Mutigney



dans son lot. Il la laissa à *Charles-Léonard-Prosper*, son frère, capitaine de cavalerie, marié, le 20 avril 1748, à Victoire-Louise de Ratky, fille de Georges, baron de Ratky, colonel de hussards, maréchal des camps et armées du roi. François-Marie-Bruno Dagay, avocat général au parlement de Besançon, puis maître des requêtes, co-intendant de Bretagne, acheta cette seigneurie et la fit ériger, avec Villers-sous-Montrond, en titre de *comté*, au mois de juillet 1766. Cet acquéreur fut le dernier possesseur féodal de Mutigney.

Jean le Moine, qui avait eu l'autre moitié de cette terre, s'était allié à Antoinette Marmier, et mourut avant l'an 1569. Il eut un fils du nom de *Pierre*, vivant en 1580, et une fille mariée à M. de Marenches. Les enfants de Pierre le Moine aliénèrent cette moitié en faveur d'un sieur Bernard. Guillemette Bernard la porta en dot, avant 1650, à Léonel Laborey, seigneur de Byarne, qui la vendit, vers l'an 1662, à Jean-Baptiste Pétremand. Philippe-Joseph Pétremand, son fils, la revendit à M. Dagay.

Château : Le château de Mutigney, propriété actuelle de M. Anne-Nicolas-Camille-Eustache Guillaumeau, marquis de Saint-Souplet, s'élève à pic à l'extrémité septentrionale d'un coteau qui s'avance comme un cap sur la vallée de l'Ognon. Il se compose d'un principal corps de logis, flanqué à ses angles de deux tours circulaires et d'une tour octogonale au milieu de sa face sud. Cette face est suivie d'une vaste cour au fond de laquelle sont des bâtiments d'hébergement et deux tours quadrangulaires.

Un mur d'enceinte environne toutes ces constructions. Chaque tour est couronnée par une flèche. Un vaste marais défendait au nord l'accès de cette forteresse. A l'ouest se trouvent les jardins, le verger, les vignes et une longue avenue communiquant avec le village.

Seigneurie de Chassey : Chassey était aussi un fief en moyenne et basse justice, qui relevait pour la haute justice de la baronie de Pesmes. Il fut possédé pendant plusieurs siècles par une famille noble de nom et d'armes, très distinguée dans la province et que nous croyons issue des sires de Pesmes.

*Jacques de Chassey*, distributeur en l'université de Dole en 1452, fut chargé avec Fruin et Bourrelier, par le duc Philippe-le-Bon, de choisir un homme capable pour aller en Italie choisir à son tour le plus fameux jurisconsulte qu'il pourrait trouver pour l'enseignement du droit à l'université. Humbert d'Orchamps remplit avec un plein succès cette délicate mission et ramena Anselme de Marenches. Jacques de Chassey, marié à Perrenette de Terrans, donna sa fille à ce célèbre professeur. Le 11 mars 1457 (v. st.), le duc de Bourgogne nomma Jacques de Chassey l'un des sept commissaires chargés de recueillir les coutumes générales de Franche-Comté.

*Claude de Chassey*, maître des requêtes au parlement, traduisit en français le compte-rendu latin qu'avait dressé le président du parlement de Dole, Gatinara, de la conférence tenue en 1521 à Calais, et présidée par le roi d'Angleterre, pour décider lequel, de François I<sup>er</sup> ou de Charles-Quint, avait été l'agresseur dans la guerre qu'ils se faisaient.

*Philippe de Chassey* fut du nombre des gentilshommes franc-comtois qui prirent part à la campagne de Gueldres et de Landrecies, en 1543. Six ans après, il entra avec les armées du prince Philippe d'Espagne dans les Pays-Bas.

*Benoit Charreton*, dont nous avons donné la biographie à l'article *Marpain*, acquit la seigneurie de Chassey vers l'an 1580, et la transmit à ses descendants. Elle appartenait, en 1754, à *Pierre-François-Bruno* Raclet, écuyer, capitaine de dragons au régiment de la mestre de camps générale, qui la laissa à *Boniface* Raclet, son fils, dernier possesseur féodal. MM. de Choiseuil père et fils, comme seigneurs hauts-justiciers de Chassey, se qualifiaient aussi, en 1789, de seigneurs de ce lieu.

Événements divers : La Trémouille ayant remporté une grande victoire sur les Comtois au passage de l'Ognon, près de Pin-lez-Magny, brûla tous les bourgs et les villages des environs de Pesmes, et passa les

habitants au fil de l'épée. Mutigney et Chassey restèrent plus de vingt ans complètement abandonnés à la suite de ces désastres.



Les guerres du XVII<sup>e</sup> siècle furent non moins fatales à ces deux communes. La peste enleva les hommes que la guerre avait épargnés. Il ne resta pas une seule famille à Mutigney. Comme toute la population était mainmorte, le seigneur, en vertu du droit d'échute, devint propriétaire exclusif de tout le territoire. Un incendie, arrivé le 9 mars 1840, réduisit en cendres dix-sept maisons de ce village et causa une perte évaluée à 60.000 fr.

Église : Mutigney dépendait de la paroisse de Dammartin, et Chassey de celle de Pesmes. Il y avait dans la première de ces localités une ancienne chapelle dédiée à l'Assomption de la Mère de Dieu, qui fut reconstruite vers 1780. Cette chapelle est devenue l'église. Elle est située vers le sommet d'un léger coteau et domine une grande partie du village. Elle se compose d'un clocher couronné par un dôme, d'une nef, de deux chapelles formant transept, d'un sanctuaire rectangulaire et d'une sacristie.

Chapelle de Chassey : Elle est dédiée à saint Michel archange, et se compose d'un clocher, d'une nef, d'un sanctuaire et d'une sacristie.

Biographie : Plusieurs membres des familles de Vaudrey et de Mayrot sont nés au château de Mutigney.

Bibliographie : Annuaire du Jura, années 1850 et 1852. — Statistique de l'arrondissement de Dole, par M. Marquiset. — Archives de la préfecture du Jura.